


## Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Grand Poitiers

Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

### Description générale du territoire :

Structure porteuse : Grand Poitiers  Collectivité lauréate de l'appel à projets zéro déchet: <input checked="" type="checkbox"/> <u>oui</u> <input type="checkbox"/> non  Nom et fonction du porteur de projet : Communauté d'agglomération Grand Poitiers  Population : 136 016 habitants répartis sur 13 communes	Région : Poitou-Charentes  Département : Vienne (86)  
---	--



Crédit photo : Communauté d'Agglomération Grand Poitiers

### Description générale et objectifs :

Depuis la création de la structure compétente (District puis Communauté d'agglomération), la gestion des déchets à Grand Poitiers a connu une évolution permanente en adéquation avec l'évolution des priorités politiques et réglementaires à l'échelle nationale.

Cette évolution a ainsi été jalonnée par la mise en place progressive des infrastructures et de l'offre de services de Grand Poitiers. Aujourd'hui, cette offre est assurée par le pôle "déchets" de Grand Poitiers, structuré afin de répondre aux priorités suivantes :

1. Prévenir le gaspillage en amont des activités de production et de toute décision d'achat, 2. Favoriser le réemploi et la réutilisation, 3. Optimiser le tri et la collecte des déchets inévitables, 4. Maximiser la valorisation matière et le recyclage, 5. Offrir des solutions de valorisation énergétique pour traiter les déchets non recyclables

Depuis 2010, Grand Poitiers s'est fortement engagé dans un programme de prévention et de réduction. **Résultats** : -5,3% des ordures ménagères et assimilées et -6,5% des déchets ménagers et assimilés par rapport au niveau de 2009.

Afin de poursuivre la dynamique engagée avec les nombreux partenaires, Grand Poitiers propose d'élargir son champ d'actions au développement des démarches suivantes :

- Campagnes de sensibilisation plus ciblées telles que les acteurs-témoins de l'économie circulaire (ménages, établissements scolaires, etc.)
- Optimisation du don alimentaire
- Economie de partage entre particuliers ciblant à la fois la mutualisation des ressources (matériels divers) mais aussi des services
- Promotion du réemploi et mise en place d'une recyclerie dont l'entrée en fonctionnement est prévu sur la période de fin 2015-début 2016
- Etude de faisabilité technico-économique du tri à la source des biodéchets et des filières de valorisation envisageables
- Mise en place de projets de valorisation des déchets inertes du BTP (avec les acteurs de la filière)
- Ecologie industrielle et territoriale à l'échelle des zones d'activités économiques

#### Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Les acteurs économiques ont fait partie intégrante des priorités de Grand Poitiers dans le programme de prévention et de réduction des déchets. Parmi les actions phares figure le PACTE, Programme d'Accompagnement Collectif et Territorial des entreprises, mené en partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Vienne depuis 2012 : 27 entreprises accompagnées (8 entreprises en 2012, 9 en 2013 et 10 en 2014), engagées à réduire de -7% ou accroître la valorisation de +15% d'un ou plusieurs gisements de déchets. De 2012-2013, le PACTE a permis d'éviter plus de 110 tonnes de déchets par an et de réduire les coûts de traitements de déchets au niveau de ces entreprises jusqu'à -30%.

Cette démarche PACTE a été déclinée sur les établissements publics (20 établissements accompagnés depuis 2012), les commerçants (9 commerçants accompagnés en 2013) et, à partir de cette année 2015, aux établissements de restauration collective. Elle sera poursuivie et élargie à l'écologie industrielle et territoriale dans le cadre d'une démarche partenariale associant Grand Poitiers, la CCI de la Vienne et l'association d'entreprises RESO Ouest sur une zone d'activités comportant 620 entreprises dont 150 adhérentes à RESO Ouest. Ce sera l'occasion de développer des projets de gestion mutualisée et de valorisation locale des déchets tels que les déchets organiques, les encombrants ainsi que divers déchets de conditionnement (palettes, cartons, plastique, etc.)

De nouvelles actions phares à destination du Grand Public seront également envisagées :

- Un programme de « foyers témoins de l'économie circulaire » intégrant tous les axes de la prévention et de la gestion des déchets, avec un objectif d'accompagnement de 20 foyers par an.
- Dans la poursuite de l'action sur le compostage, des formations sur la construction de composteurs individuels à partir de matériaux de récupération (palettes en bois non traitées et non souillées) seront organisées régulièrement.
- Des villages itinérants du réemploi seront organisés avec les acteurs de cette filière sur l'ensemble du territoire

#### Contact :

Hasina RAHERIMANDIMBY, Chargée de mission prévention des déchets

[www.grandpoitiers.fr](http://www.grandpoitiers.fr)

